

WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR DES POLITIQUES FONDÉES SUR LA PREUVE EN FRANCE ?

Alors que les professionnels, décideurs publics et politiques français sont confrontés aux enjeux d'impact et d'efficacité, le modèle des What Works Centres britanniques pourrait livrer de précieux enseignements. L'Ansa a partagé le 23 mars 2017 les conclusions de son étude « What Works centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ? » menée en partenariat et avec le soutien de France Stratégie, du SGMAP, du CGET, de Santé publique France de la Cnaf, et de la CNSA.

→ [Lire l'étude](#)

Le modèle des What Works Centres, en quelques mots

En 2011, le centre *Education Endowment Foundation* a été créé en Angleterre afin de réduire les inégalités scolaires. Il a soutenu 127 interventions innovantes dans des écoles, dont 105 ont bénéficiés d'une évaluation d'impact avec contrefactuel. Il a aussi développé un classement des méthodes pédagogiques en fonction de leur efficacité et de leur coût, présenté sous la forme d'une bibliothèque très accessible. Deux tiers des directeurs d'établissement scolaire le consultent désormais pour informer leurs décisions sur les pratiques pédagogiques. Dans son sillage, cinq autres « What Works Centres » ont été créés au Royaume-Uni sur des thématiques allant de la réduction de la criminalité au développement économique local. Tous ces centres se sont inspirés de « NICE », créé en 1998 pour promouvoir des politiques médicales fondées sur la preuve.

La recherche de solutions efficaces à des difficultés sociales, sanitaires et économiques persistantes alimente un intérêt croissant en France pour cette approche de « politique publique fondée sur la preuve ». L'expérimentation sociale, avec évaluation d'impact en particulier, a connu un certain essor depuis une dizaine d'années. Cette approche est venue compléter la riche tradition française d'évaluation des politiques publiques en apportant une promesse nouvelle : mesurer l'effet causal des politiques publiques sur leurs bénéficiaires. Ces évaluations d'impact sont cependant trop peu connues et mobilisées pour éclairer les décisions politiques ou pour informer les pratiques sur le terrain.

Aussi, pour identifier des démarches à même de renforcer le lien entre l'évaluation d'impact et les politiques publiques, l'Agence nouvelle des solidarités actives a investigué au cours de l'année 2016 le modèle des What Works Centres britanniques. Ces instances thématiques – conçues comme de véritables leviers de capitalisation, diffusion, appropriation et utilisation des savoirs produits lors de travaux d'évaluation – poursuivent l'objectif de permettre aux politiques publiques de se nourrir davantage de « ce qui marche » vraiment.

Les perspectives en France

Suite à cette étude, l'Ansa réalisera pour chacun des partenaires de la démarche une note portant sur la pertinence et la faisabilité de créer des centres ou démarches d'inspiration *what works* dans leur champ propre :

- la santé publique (Santé publique France)
- le développement économique local (CGET)
- la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CNSA)
- la cohésion sociale – sujet à préciser (SGMAP avec la DGCS)

La phase 2 portera également sur deux sujets transversaux :

- la création d'un réseau transversal réunissant décideurs, chercheurs et professionnels de terrain autour de la question des politiques publiques fondées sur la preuve (avec la Cnaf) ;
- les modalités de mise en œuvre de potentiels centres d'inspiration *what works* en France (avec France Stratégie).

Rencontre du 23 mars 2017

« Dans les politiques sociales, nous avons besoin de savoir ce qui marche vraiment. Mais surtout, nous avons besoin de savoir "combien ça marche". Julie Micheau, Directrice scientifique à la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie

« Il faut monter un registre alimenté par deux voies, la recherche et les projets de terrain, que les deux se rencontrent. »
Pierre Arwidson, directeur adjoint de la prévention et de la promotion de la santé à Santé publique France

La rencontre du 23 mars a permis de présenter l'étude et ses perspectives en particulier auprès de représentants d'administrations centrales et de la communauté de recherche et des services statistiques.

Une table-ronde animée par Marie-Automne Thépot, chargée de mission innovation sociale et organisation à la ville de Paris-DASES, a permis de débattre plus largement autour de l'enjeu des politiques publiques fondées sur la preuve en France avec les représentants des institutions partenaires :

- PIERRE ARWIDSON, directeur adjoint de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France
- LAURE DE LA BRETÈCHE, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique
- EMMANUEL DUPONT, responsable de l'animation scientifique et de l'innovation, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- JULIE MICHEAU, directrice scientifique, Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- FABRICE LENGART, Commissaire général adjoint, France Stratégie
- DANIEL LENOIR, directeur général, Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Cinq grands messages ont émergé des échanges

- Il est essentiel de mesurer davantage l'impact des pratiques et interventions en France dans un contexte où la puissance publique est contrainte par la question de moyens.
- Il faut rassembler une connaissance aujourd'hui trop dispersée pour être une aide réelle à la décision.
- Attention aux limites d'une méthode trop rigoriste.
- Un juste milieu à trouver entre indépendance et proximité des décideurs.
- Le dispositif des What Works Centres semble bien adapté à une action publique française décentralisée.

En guise de clôture, Jérôme Filippini, secrétaire général de la Cour des comptes, a identifié trois défis soulevés par les What Works Centres, à prendre en compte pour les acteurs français.

→ **Accepte-t-on de tenir compte de la réalité ?** Il souligne qu'en France « *on est très doué pour rendre compte, mais il faut qu'on soit capable de se rendre compte* ». Si on réussit à évaluer de façon indépendante, ceci peut être un stabilisateur face aux changements politiques.

→ **Accepte-t-on d'expérimenter ?** « *Nous avons tous la culture du 19,5 sur 20* » a-t-il rappelé, mais il enjoint de passer « *d'une culture d'excellence à une culture d'astuce* ». Ce changement appelle à revenir vers des expériences à taille humaine. En France, « *on a la volonté de brasser trop large, c'est important de décomposer les sujets pour pouvoir expérimenter* ».

→ **Comment passe-t-on à l'échelle ?** En France, on teste souvent un dispositif sur un territoire, avant de le généraliser. Il existe d'autres manières de passer à l'échelle, par exemple l'approche de start-ups, qui travaillent de manière itérative en commençant par une version *beta*.

Télécharger le rapport

http://www.solidarites-actives.com/pdf/Ansa_RapportWWC_2017_VF

Contacts à l'Ansa

Marion Prigent

Chargée de communication – marion.prigent@solidarites-actives.com - 01 70 36 43 44

Ben Rickey

Responsable de projet - ben.rickey@solidarites-actives.com - 01 70 36 43 45